Dixième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 25 octobre 2023, 18 h 30
École secondaire Marcellin-Champagnat

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :	Mathieu Boulerice Frédérique Camaraire Richard Custeau Jimmy de Munck Laurence Des Granges Eric Jutras Paul Langevin Louise Lemieux Paul Payette Lucien Raymond Marie-Christine Saran Caroline Tardif Simon Vachon Francine Viau
Réunion assistée de :	Claudie Boyer
Invitée :	Ingrid Savard, RCGT

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 18 h 37 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 14 membres de la Corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

1. NOMINATION D'UN.E PRÉSIDENT.E ET D'UN.E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Richard Custeau de nommer madame Claudie Boyer comme présidente e et secrétaire d'assemblé.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation.

Celle-ci a été acheminée le 5 octobre 2023, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 octobre 2022.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Mathieu Boulerice.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022 sans aucune modification est proposée par madame Louise Lemieux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Mathieu Boulerice, président s'adresse aux personnes présentes :

Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de la Fondation ESMC. Je vous remercie pour votre présence.

Encore une fois, la Fondation ESMC a vécu une superbe année. Plusieurs jeunes ont été aidés grâce à notre fondation.

Le projet Dimensions développé par l'École secondaire Marcellin-Champagnat est un beau projet auquel participera la Fondation ESMC.

Je remercie nos partenaires pour leur soutien. Sans eux, il serait plus difficile de bien faire notre mission.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités d'attribution.

Elle rappelle à l'assemblée les quatre types de bourses que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet-école
- Bourse Famille Payette

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 $
- Bourses de dépannage = 16 000 $
- Bourses projet-école = 20 000 $: 5 000 $ + 15 000 $
- Bourse Famille Payette = 1 000 $ (par année durant 5 ans – 2021 à 2025)

Projet

Elle décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2022-2023.

Attribution des **bourses de soutien** 2022-2023

- 18 demandes ont été reçues
- 16 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 51 723,00 $ sur 54 000 $

Attribution des **bourses de dépannage** 2022-2023

- 4 demandes ont été reçues
- 3 demandes ont été accordées
- Somme octroyée = 1 853,20 $ sur 16 000 $

Attribution des **bourses projet-école** 2022-2023

- 2 demandes reçues soit 2 projets majeurs – Salle des filles 2e cycle et Instruments de musique
- 2 demandes accordées, dont une avec une exigence d'intégration FESMC
- Somme octroyée = 30 000,00 $ sur 15 000,00 $
- Somme dépensée = 15 000,00 $ - un seul projet réalisé soit l'achat d'instruments de musique

La somme de 5 000,00 $ octroyée à des projets éducatifs dans le passé a changé de vocation l'an passé. Ainsi, la somme est maintenant allouée à une activité éducative, de type conférence ou autre, déterminée avec les élèves. Cette somme n'a pas été dépensée en 2022-2023.

Attribution de la **bourse de la Famille Payette** 2022-2023

- Médaille Gouverneur général – Maintien de la plus haute moyenne pour l'ensemble de ses matières académiques – **Méryl Valiquette.**
- Médaille Lieutenant-gouverneur – Implication sociale ou communautaire tout en démontrant une attitude inspirante – **Léticia Lizée.**
-

Chacune des médaillées a reçu une bourse de 500 $.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Plusieurs activités de financement ont été tenues tout au long de l'année.

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

Vente d'uniformes usagés

- 1re année
- Vente ponctuelle en début d'année scolaire avec dons reçus
- Prix de vente des vêtements : 5,00 $ ou 10,00 $
- Profit de l'activité : 1 300,00 $

Vente de poinsettias 2022

- 3e édition
- 400 plants en précommande
- Prix de vente : 22 $
- Profit de l'activité : 2 861,32 $

Rucher MC – Vente de Miel MC

- 1re édition
- 319 pots vendus – 240 kg
- Prix de vente : 15 $ - 500gr / 25 $ - 1 kg
- Profit de l'activité : 2 820,75 $

Spectacle Saint-Jean a du Talent

- Un numéro associé à la Fondation ESMC
- Don participation au spectacle : 10 118,00 $
- Don Coup de cœur : 5,00 $
- Profit de l'activité : 10 123,00 $

Tournoi de golf

- 7e édition
- Vendredi 19 mai 2023
- Présentateur officiel : Axe Construction
- 121 joueurs
- Profit de l'activité : 38 792,29 $

Toutes ces activités ont généré un profit de 55 897,36 $

Madame Claudie Boyer désire remercier monsieur Pascal Raymond, administrateur sortant et kinésiologue à l'ESMC pour son importante contribution bénévole au projet du Rucher MC. Il était également l'initiateur et un des membres du groupe du numéro présenté dans le cadre de Saint-Jean a du Talent et associé à notre fondation.

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Ingrid Savard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2022-2023. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Mathieu Boulerice propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 tel que présenté. Madame Francine Viaux appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Il est proposé par madame Louise Lemieux de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2023-2024.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par madame Francine Viau et monsieur Paul Langevin de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2022-2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN.E PRÉSIDENT.E ET D'UN.E SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par madame Louise Lemieux de nommer madame Claudie Boyer comme présidente d'élection et comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Claudie Boyer annonce que les sièges 6 à 11 sont à élire les années impaires.

De ces six postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant du conseil de la direction de l'ÉSMC (siège 10) et un membre provenant du personnel de l'ÉSMC (siège 11). Monsieur Richard Custeau occupe le siège 10 alors que le siège 11 est maintenant occupé par monsieur Éric Jutras.

Il n'y a donc que quatre postes en élection afin de combler ces six sièges.

La présidente d'élection mentionne que trois personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de :

- Monsieur Simon Vachon (siège 6)
- Monsieur Mathieu Boulerice (siège 7)
- Madame Laurence Des Granges (siège 8)

Pour sa part, monsieur Frédéric Lanoue (siège 9), ne désire pas reconduire son mandat.

Également, madame Julie Dussault (siège 4) a remis sa démission en cours de mandat.

Deux postes sont donc à combler :

- Siège 4 – mandat d'un an
- Siège 9 – mandat de deux ans

Deux candidatures ont été reçues :

- Madame Frédérique Camaraire – Membre ancien (2010-2015)
- Monsieur Jimmy de Munck – Membre ancien (2005-2010)

Aucune autre personne ne se présentant, la présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature.

Les cinq membres soient mesdames Laurence Des Granges et Frédérique Camaraire et messieurs Simon Vachon, Mathieu Boulerice et Jimmy de Munck sont donc élues sans opposition sur le conseil.

Enfin, le Comité de parents a délégué une nouvelle personne. Bienvenue à madame Caroline Tardif.

Projet

FONDATION ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Madame Claudie Boyer, présidente d'élection, procède à l'élection des différents officiers au sein du conseil d'administration de la Fondation.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Madame Claudie Boyer, secrétaire d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Caroline Tardif	membre comité de parents	Administratrice
Lucien Raymond	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Éric Jutras	membre du personnel	Administrateur
Jimmy de Munck	membre ancien	Administrateur
Frédérique Camaraire	membre ancien	Administratrice
Richard Custeau	membre de la direction	Administrateur
Laurence Des Granges	membre ancien	Secrétaire
Simon Vachon	membre ancien	Trésorier
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Mathieu Boulerice	membre ancien	Président

La secrétaire d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

Projet

FONDATION
ÉCOLE SECONDAIRE
MARCELLIN-
CHAMPAGNAT

15. VARIA

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est posée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Louise Lemieux propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 12.

_____

Madame Claudie Boyer
Présidente et Secrétaire d'assemblée

Projet